



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 9 JUILLET 2019

Présents : Mmes BOURDELLÈS, DUREUIL-BOULLIER, LOPEZ, MILLAN, VALLERIE - MM LAIGNEL, BÉNARD, DUCLOS, LANDREIN, POINTE

Pouvoirs : M GUIVARC'H donne pouvoir à M LAIGNEL
M DELAFOSSE donne pouvoir à Mme LOPEZ
M LE GRAND donne pouvoir à M DUCLOS
M BRIBET donne pouvoir à M BENARD

Absent excusé : M Guillaume LE TIRANT

Secrétaire de séance : M Christian BENARD

La séance s'ouvre à 20h30

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du mardi 11 juin 2019 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1. Choix de l'entreprise pour pose d'un revêtement de sol pour salle de classe

M le Maire présente plusieurs devis au Conseil Municipal :

- Entreprise Gilson pour un montant de : 4.226,40 € TTC.
- Entreprise Fontaine pour un montant de : 3.392.81 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis de l'entreprise Fontaine.

Vu le montant des autres devis, les autres travaux sont mis en attente du vote du prochain budget.

Vote : 12 pour, 2 contre

2. Nomination de 4 membres titulaires et 4 membres remplaçants pour la commission d'attribution de marché public

Dans le cadre des travaux d'aménagement de sécurité RD214, et à l'appel d'offre qui sera lancé, le Conseil Municipal désigne pour siéger à la commission d'appel d'offres de ces travaux :

M Philippe LANDREIN,	en tant que membre titulaire
M Christian BENARD,	en tant que membre titulaire
M Gérard DELAFOSSE,	en tant que membre titulaire
M Georges LAIGNEL,	en tant que membre titulaire
M Philippe DUCLOS,	en tant que membre suppléant
Mme Laurence BOURDELLES,	en tant que membre suppléant
M Céline DUREUIL-BOULLIER,	en tant que membre suppléant
M Bernard POINTE,	en tant que membre suppléant

Vote : unanimité des présents

3. Matériels d'entretien pour l'école

M le Maire présente plusieurs devis au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre en attente les devis jusqu'au vote du prochain budget.

4. Création de 2 postes d'ATSEM

M le Maire rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

M le Maire fait savoir qu'il est nécessaire de créer 2 emplois d'ATSEM, suite à l'avis favorable de la Commission Technique Paritaire réunie le 4 juillet 2019 au centre de gestion du Calvados.

M le Maire explique que les postes occupés actuellement par les 2 ATSEM font l'objet d'une modification de durée hebdomadaire de service. Il propose de créer, à compter du 1^{er} septembre 2019 :

- 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps non complet, 14.11/35^{ème},
- 1 poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet, 31.55/35^{ème} .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps non complet 14,11/35^{ème} et 1 poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet 31.55/35^{ème}

Vote : unanimité des présents

5. Création d'un poste d'agent technique à temps complet à durée déterminée

M le Maire explique que le poste occupé actuellement par l'adjoint technique à non complet 24/35^{ème} arrive à échéance fin août 2019.

Il doit être renouvelé par la création d'un nouvel emploi d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2019 pour une durée de 4 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer le poste d'adjoint technique à temps complet pour 4 mois, à compter du 1^{er} septembre 2019.

Vote : unanimité des présents

Urbanisme

Dépôt de certificat d'urbanisme :	7 chemin des Longues Rayes – AB113 2 route de Fontaine – AB75 2 bis chemin rural – B116 – B117
Dépôt de déclaration préalable :	néant
Dépôt de permis de construire :	Pré d'Oisy lot n° 24 – permis modificatif Pré d'Oisy lot n° 24 – nouveau permis Annulation du PC 014 042 18 R0020 – 24 habitations

Informations

Le CMJ a assuré une belle prestation lors de la cérémonie de la Côte 112.

Séance levée à 22h45

Le prochain conseil aura lieu le 10 septembre 2019

Le secrétaire de séance

Christian BENARD



Le Maire

Georges LAIGNEL

